

## 1. Nature de la revue

Regard lucide est une revue scientifique pluridisciplinaire éditée par le Centre de Recherche Indépendant et Interdisciplinaire Congolais, en sigle CRIIC (ARRETE MINISTERIEL N° MIN.RSIT/CAB/CCN/034/2024 DU 25/09/2024). Elle est en libre accès et elle paraît tous les trois mois (trimestrielle). Les activités scientifiques du CRIIC sont également agréées à l'Université de Kinshasa (DECISION N° 0019 UNIKIN/R/2022 DU 07/02/2022) avec laquelle il travaille en partenariat (Cf. Accord de partenariat du 12/04/2022).

Son Comité de lecture (Conseil scientifique) est interdisciplinaire et international, constitué essentiellement de docteurs à thèse (Ph. D.), de chercheurs séniors. Le profil, la fonction et le rôle de chaque membre sont décrits à côté de la photo sur la page « Conseil scientifique » dans le site web de la revue ([www.rsrlcriic.org](http://www.rsrlcriic.org)).

Si l'expertise recherchée pour évaluer un texte n'existe pas parmi les membres du Comité de lecture, il est fait recours à une appréciation extérieure. Dans ce cas, la revue paye les frais de lecture (30 USD) au lecteur extérieur.

Regard lucide dispose également d'un Comité de rédaction constitué de docteurs à thèse et de chercheur junior (Bac + 5). Le profil, la fonction et le rôle de chaque membre sont décrits à côté de la photo sur la page « Comité de rédaction » dans le site web de la revue ([www.rsrlcriic.org](http://www.rsrlcriic.org)).

## 2. Domaine de recherche

Le CRIIC mène des recherches dans le domaine des Sciences Sociales et Humaines et de Technologie informatique. Cependant, étant lui-même interdisciplinaire, il ne se cramponne pas uniquement à ce qui est annoncé et proclamé. C'est pourquoi, il encourage les chercheurs qui soumettent les résultats de leurs recherches pour être publiés à Regard lucide. De ce fait, les numéros de Regard lucide ne sont pas thématiques.

## 3. Ethique, licence et droits d'auteur

Il est ici rappelé aux auteurs que Regard lucide n'accepte qu'une œuvre originale. Le plagiat est strictement prohibé.

Pour en avoir le cœur net, tout manuscrit soumis à Regard lucide devra passer par le logiciel anti plagiat.

Insistons que Regard lucide est une revue en LIBRE ACCES. Elle est sous la licence CC BY-NC-SA 4.0.

**CC** : Creative Commons est une organisation internationale à but non lucratif qui permet aux individus de développer et de maintenir les communs florissants de connaissances et de culture partagées dont la société a besoin pour relever les défis les plus urgents du monde et créer un avenir meilleur pour tous. Les licences CC permettent de partager du contenu légalement et ouvertement.

**BY** : Le crédit doit être attribué à vous, le créateur, l'auteur.

**NC** : Seule une utilisation non commerciale de votre œuvre est autorisée. Dans ce sens **Non commercial** signifie qui n'est pas principalement destiné ou orienté vers un avantage commercial ou une compensation monétaire.

**SA** : Les adaptations doivent être partagées dans les mêmes conditions. En effet, le droit d'auteur initial d'un article publié chez Regard lucide est détenu par l'auteur ou les auteurs, même lorsque le texte est publié sans perception des frais de lecture et de publication.

#### **4. Exigences mutuelles**

La réalisation et l'édition d'une œuvre de l'esprit est une entreprise commune. Regard lucide s'engage à mentionner dans ses numéros : le numéro de la parution, la périodicité, le volume éventuellement, la pagination, les dates de soumission et d'acceptation sur la première page de chaque article, les noms de l'auteur ou des auteurs, leurs affiliations professionnelles et leurs adresses e-mail.

Le type de licence CC, la mention libre accès et les numéros ISSN (imprimé 2791 – 1020 et en ligne 2791 – 1039) sont signalés dans le site web de la revue et sur la première page de chaque article dans chaque numéro.

#### **5. Autres éléments de la politique éditoriale**

Le Comité de lecture rappelle aux personnes désireuses de soumettre leurs manuscrits à la publication chez Regard lucide les normes éditoriales ci-après :

1. Le français et l'anglais sont jusqu'à présent les deux langues de publication acceptées ;
2. Les numéros de Regard lucide ne sont pas thématiques. Ce qui donne la possibilité aux auteurs de soumettre des projets de publication relevant de leur liberté intellectuelle ;
3. Pour être acceptés, Regard lucide recommande les projets qui remplissent les conditions ci-après :
  - a) Le titre du texte doit être rédigé en français et en anglais ;
  - b) Une très brève biographie de l'auteur est mentionnée en dessous de son nom ;
  - c) Le résumé comporte 200 mots. Il est présenté en français et en anglais ;
  - d) Les mots-clés, cinq au maximum, sont indiqués en français et en anglais ;
  - e) La rédaction des références, citations et de la bibliographie obéit au modèle Auteur-Date ou APA (American Psychological Association) ;
  - f) La police recommandée est Times New Roman, taille 14 ;
  - g) Le nombre des pages, maximum 20 en ce compris la bibliographie et éventuellement les annexes ;
  - h) Les tableaux, diagrammes, histogrammes, graphiques... sont présentés en police Times New Roman, taille 10 ;
  - i) Le manuscrit doit être en conformité avec les lois en vigueur en République Démocratique du Congo (RDC) ;
  - j) Le texte est concomitamment publié en dur et en ligne (dans le site web de la revue) ;
  - k) Le dépôt du manuscrit s'accompagne avec un paiement de l'équivalent en Franc Congolais de 200 \$ US couvrant les frais de lecture, les frais de publication et les frais d'un exemplaire en dur à remettre à l'auteur ou au principal auteur dans le cas d'une publication de plusieurs auteurs ;
  - l) Toutefois, la revue peut publier sans exiger les frais, les textes provenant des auteurs démunis de moyens financiers. Dans ce cas, peu importe le nombre d'auteurs, il est mis à leur disposition qu'un seul numéro ;
  - m) A certaines occasions (fêtes nationales, fêtes de fin d'année ou de nouvel an, actualité nationale ou internationale), le Comité de lecture peut décider de rendre public un appel à publication afin de recevoir, examiner et publier sans exiger les frais, les textes qui lui sont soumis dans le délai qu'il fixe. Dans ce cas, la totalité du coût est prise en charge par la revue ;

n) Même dans les conditions reprises au point m) ci-dessus, le droit d'auteur revient au propriétaire ou aux propriétaires du texte publié ;

o) Dans le cas de textes payants, si, après la lecture anonyme par trois évaluateurs non payés ou deux évaluateurs payés, le texte obtient un avis favorable à l'état ou moyennant intégration des corrections, un contrat de publication est alors soumis à son auteur ;

p) Par contre, si le texte est déclaré non publiable, après les évaluations, il est restitué à l'auteur deux dixième des frais payés ;

q) **Mention extrêmement importante** : un texte soumis à Regard lucide ne peut faire l'objet d'examen dans une autre revue scientifique que s'il a été déclaré non publiable par son Comité de lecture ;

r) Tout manuscrit est soumis à l'Editeur (CRIIC), représenté par le Directeur Général du CRIIC, en version soft par courriel à l'adresse électronique ci-après : [jacques.ebweme@unikin.ac.cd](mailto:jacques.ebweme@unikin.ac.cd); [contactcriic@gmail.com](mailto:contactcriic@gmail.com) ou encore [contact.eup.criic@gmail.com](mailto:contact.eup.criic@gmail.com) et, le cas échéant, un exemplaire en version dure lui est envoyé à l'adresse physique : 7, Avenue Ebweme, Quartier Musangu, Commune de Mont-Ngafula, Ville de Kinshasa, B.P. 247 Kinshasa XI

## 6. Suggestions

La revue scientifique Regard lucide tout comme son site Internet sont en construction continue. Si l'administration s'avère déjà efficace, les archives en ligne, l'enregistrement des manuscrits dans un répertoire d'autoarchivage ne collent pas encore vraisemblablement. Plutôt de paraître comme qu'un handicap, cet état des choses est lié au commencement (début) d'une œuvre grandiose. C'est pourquoi le Comité de lecture aussi bien les lecteurs que les internautes à lui faire parvenir leurs suggestions ou recommandations en vue de plus d'innovations de ces précieux instruments de diffusion de la connaissance scientifique du CRIIC que sont notamment la revue scientifique Regard lucide et son site web ([www.rsrlcriic.org](http://www.rsrlcriic.org)).